



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 7 : ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS

Monsieur le maire, cher-e-s collègues,

Nous avons voté vendredi dernier le fond de concours métropolitain POUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉES AU TOURISME DE PROXIMITÉ.

Cette année la ville à souhaité candidater pour le site de la CARRIÈRE.

2 réflexions :

- qu'est ce qui a pu changer sur le site de la carrière pour nécessiter une demande de financement, ce que nous n'avons pas fait les années précédentes ?
- Et donc à quoi vont servir exactement ces 20000€ ?

J'en profite également pour vous relancer sur l'équipement de la carrière, vous nous aviez promis un bilan de fonctionnement de la salle depuis que son exploitation n'est plus municipale. sauf erreur de ma part nous n'avons toujours rien.

je vous remercie

